

# LUNEVILLE

Aujourd'hui

Les traditions vœux du personnel communal se dérouleront à partir de 17 h, au centre Erckmann

En vue

Nouvelle exposition

Le Cri des Lumières exposera les travaux des élèves photographes de l'Ecole des regards, du 16 janvier au 21 février, au château. Entrée libre.

A suivre

Loto

Le foyer rural de Moyen invite les amateurs dimanche 10 janvier, à partir de 13 h 30, à la salle communale. Réservations au 06.95.35.41.87.



■ Rachid Kaci était jusqu'alors préfet hors-cadre. Photo DR

## Nomination

### Rachid Kaci nouveau sous-préfet

Un décret paru dans le Journal Officiel du 7 janvier annonce la nomination de Rachid Kaci comme sous-préfet de Lunéville, en lieu et place de Véronique Isart, parti en décembre pour la préfecture de Charente-Maritime. Ancien professeur de mathématiques, Rachid Kaci, originaire de Suresnes (Hauts-de-Seine) est réputé pour son engagement politique. Adhérent au RPR depuis 1993, ce quinquagénaire a postulé à la présidence de l'UMP en 2002 avant d'occuper la fonction de conseiller à l'Elysée pour la diversité et la politique de la ville sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Fondateur de La Droite Libre (courant associé à l'UMP), et ancien de l'association de défense des droits civiques France Plus, l'ex-proche de Charles Pasqua et d'Alain Madelin retrouve un poste qu'il connaît bien, puisqu'après avoir été directeur de cabinet du préfet de la région Champagne-Ardenne, il avait été nommé sous-préfet à Montmorillon, dans le département de la Vienne, en septembre 2012, avant d'être déclaré préfet hors-cadre en décembre 2013. La prise de fonction de Rachid Kaci à la sous-préfecture de Lunéville devrait s'effectuer avant la fin du mois.

## express

### La mosquée ouvre ses portes

Répondant à l'appel national lancé par le président du Conseil français du culte musulman, l'association culturelle des musulmans de Lunéville ouvrira ses portes au public, demain samedi 9 et dimanche 10 janvier, de 15 h à 17 h. Rendez-vous est donné au n° 4-6, rue de

l'Hôpital, où les membres de la communauté musulmane de Lunéville seront heureux d'accueillir leurs concitoyens musulmans et non musulmans pour leur faire découvrir la salle de prière, échanger et débattre sur la religion islamique de manière conviviale. Pour toute information complémentaire, possibilité de se rapprocher du secrétariat en téléphonant au 03.83.72.90.01.

# Fusion avortée



■ « Nous aurions été les parents pauvres de la nouvelle commune », estime Yves Thiébaud, le maire de Virecourt, et son adjoint Jean-Louis Marin.

### Bayon et Virecourt ne formeront pas une commune nouvelle.

Et pourtant, on y était presque parvenu, à cette fusion envisagée depuis plusieurs mois déjà et devant prendre effet au 1er janvier 2016. La frontière marquée seulement par les panneaux d'entrée et de sortie restera donc en place entre Bayon, l'ancien chef-lieu de canton, et Virecourt, sa commune limitrophe.

1.600 habitants d'un côté, 460 de l'autre, qui se côtoient dans les commerces, les associations, à l'école, au collège et dans les équipements sportifs. L'idée d'une fusion, qui plus est encouragée par des avantages sonnants et trébuchants (maintien des dotations pendant trois ans augmentées de 5 %) semblait dans la logique des choses, d'autant plus que deux nouveaux maires conduisent les destinées des deux voisines. Jacques Baudoin le voyait en tout cas ainsi, qui souhaitait un mariage voulu et non forcé, et était persuadé de pouvoir mener à bien cette fusion. « Nous étions demandeurs », admet Yves

Thiébaud, le maire de Virecourt, dans le bureau de sa mairie. Ce manoir, ancienne propriété de la ville de Nancy, lui pose bien des soucis, il l'avait mis un temps en vente tant l'entretien du bâtiment se montre coûteux. Et Virecourt n'est pas riche, qui voyait dans la création d'une commune nouvelle la possibilité d'investissements, une aire de jeux par exemple, dans le parc.

Les mariés ont-ils été trop pressés, le dossier devant être bouclé pour le 15 décembre dernier au plus tard afin de pouvoir bénéficier des incitations financières promises par les pouvoirs publics (N.D.L.R ; Le délai a depuis été repoussé) ?

### Depuis septembre

Dans sa mairie de Bayon, Jacques Baudoin reconnaît et regrette un échec. Et surtout, il ne comprend pas l'attitude de ses voisins, « qui faisaient le forcing et reculaient en même temps », constate-t-il.

« Notre ville n'est pas du tout endettée, nous disposons même de plusieurs mois de trésorerie. Nos deux communes sont si imbriquées que n'en faire plus qu'une me semblait aller de soi. Pour autant, j'ai toujours



■ Jacques Baudoin regrette cet échec. « C'était un projet structurant allant dans le sens du développement des deux communes », estime le maire de Bayon.

priviliégé une démarche de coconstruction avec Virecourt qui, pour moi, avait tout à gagner de cette fusion », estime Jacques Baudoin.

Le dossier avance en tout cas rapidement : en septembre 2015, les deux conseils municipaux votent une délibération favorable à ce rapprochement. Une charte est rédigée dans laquelle sont exposés les objectifs de la fusion, l'organisation de la commune nouvelle, ses élus, son fonctionnement (fiscalité, budget...).

Les impôts ne devaient augmenter que très progressivement à Virecourt pour aboutir à une harmonisation fiscale quatre ans plus tard. « Tous les détails avaient été validés par les deux parties et le projet définitif remis aux services de légalité de la préfecture pour contrôle. Nous avons intégré les représentants de Virecourt dans notre bureau municipal, invité ses élus à nos conseils municipaux pour faciliter l'intégration en amont », se souvient M. Baudoin.

achoppera au final. Lorsque le conseil municipal de Virecourt est appelé à voter définitivement la fusion, deux voix seulement y sont favorables, celles du maire et de son adjoint, Jean-Louis Marin. Trois élus votent contre, quatre s'abstiennent.

Virecourt veut deux communes déléguées en plus de la commune nouvelle, un re-

virement que Jacques Baudoin n'accepte pas, invitant le même jour son conseil à surseoir à la fusion. Une décision prise à l'unanimité.

Les fiancés sont repartis depuis chacun de leur côté, et les panneaux d'entrée et de sortie sont restés en place. Pour un bon moment encore.

Catherine AMBROSI

## Quel nom ?

► La fusion aurait également buté sur le nom qu'aurait pris la commune nouvelle. La charte envisageait de l'appeler « Val d'Euron », ce qui semblait convenir à Virecourt. Elle se serait sans doute appelée Bayon-Virecourt pour conserver une identité géographique à la collectivité, explique Jacques Baudoin, sachant que la communauté de communes du Bayonnais va disparaître. Si Virecourt a voulu au final le maintien de deux communes déléguées, c'est en partie pour conserver sa mairie. Yves Thiébaud fait remarquer que celle de Bayon est excentrée par rapport à sa commune. Jacques Baudoin lui répond qu'à terme, une solution devait, et sera sans doute trouvée, avec l'achat d'un bâtiment rue de la Gare, donc à proximité de Virecourt.



■ Deux communes limitrophes seulement séparées par les panneaux d'entrée et de sortie.

### Pas de communes déléguées

Dans cette charte, il est bien indiqué qu'il ne sera pas créé de communes déléguées. « La délibération avait été prise en ce sens par les deux conseils municipaux », insiste Jacques Baudoin. Logique lui semble-t-il s'agissant de deux seules communes, qui plus est limitrophes, impliquées dans cette fusion.

Pour autant, c'est sur ce dernier point que le dossier



■ Le manoir qui abrite la mairie de Virecourt coûte cher au village.

Associations Depuis près de deux ans, la délégation locale de la Croix-Rouge a ouvert ce service

# Les surprises de la Vestiboutique

« NOUS AVONS un chauffage dans le garage depuis une semaine », s'enthousiasme Jeanne, la Mme Vestiboutique de la Croix-Rouge. Depuis sa création il y a près de deux ans, cette boutique ouverte à

tous, personnes en difficulté ou pas, a pris de l'ampleur : le local initial est maintenant réservé aux vêtements pour enfant et bébé et à la cabine d'essayage. Depuis un an et demi, la Vestiboutique empiète lar-

gement sur le grand garage où le véhicule de l'association peut toutefois se garer. En décembre, le sol a été peint. Prochain projet : « Lorsque nous aurons assez d'argent, nous aménagerons la partie côté

adultes », note Françoise Reposeur, la responsable de l'antenne locale.

Une vraie ruche cette Vestiboutique : le mardi et jeudi après-midi, une quinzaine de personnes, en moyenne, y font leurs emplettes, accueillies par Françoise et Evelyne le mardi et Jeanne, Marie et Jacqueline le jeudi.

Marie est aussi la déléguée au tri en amont. « J'aime bien, j'ai le coup d'œil : je vois tout de suite s'il y a une tâche. » Vêtement qui partira chez un recycleur. C'est elle qui met de côté les déguisements pour Jeanne. Car oui, outre les vêtements pour bébé, enfant, femme et homme (en petite et grande tailles), la vaisselle, le linge de maison, les chaussures et les sacs donnés par les Lunévillois à l'association caritative, la Vestiboutique propose même des déguisements ! « C'est bientôt Carnaval », justifie Jeanne. Effectivement, cette année, Mardi gras tombe le 9 février. « Les gens nous en donnent. Parfois, il n'y a que le haut ou pas de coiffe. Alors je complète », explique la bonne fée qui crée ainsi des jupes et des chapeaux de fée, des bandeaux

d'Indien... Et qui va plus loin, en inventant de toutes pièces des tenues pour cette fête. De ses mains sont sorties un déguisement d'arbre, une tenue solaire... « Dans ma commune (NDLR : Emberménil), les enfants fêtent Carnaval à l'école », explique la dame aux cheveux noirs et blancs. L'ancienne éducatrice spécialisée s'est mise de façon intensive derrière sa machine à coudre pour utiliser, au départ, les mètres de tissu de feue sa belle-mère, fabriquant des déguisements, des vêtements de poupée... « J'utilise aussi tous les petits bouts : je n'aime pas jeter », précise la retraitée qui avait même cousu des sacs en tissu pour permettre aux bénéficiaires des colis de repartir avec des vêtements (à l'époque où l'association manquait de sacs en plastique).

### Corinne SAÏDI-CHABEUF

Les dépôts de vêtements, sacs, chaussures, linge de maison et vaisselle sont possibles les lundi et jeudi matins de 9 h à 11 h, et les mardi et jeudi après-midi de 14 h à 16 h, 7 rue Monseigneur Trouillet. La Vestiboutique est ouverte les mardi et jeudi de 14 h à 16 h. Plus de photos sur [www.estrepublicain.fr](http://www.estrepublicain.fr)



■ Jeanne, bénévole depuis 1964 à la Croix-Rouge, complète certains déguisements donnés mais aussi en crée de toutes pièces. Comme celui d'un arbre dont voici la coiffe.

## Théâtre Prémabule à « Ali74, le combat du siècle » dans la salle des boxeurs d'Aliscia Culture boxe près du ring



■ Jamal Said, vice président du club et coach, a accueilli Nicolas Bonneau venu présenter plusieurs cartes postales de son spectacle.

« Je suis allé sur les traces du combat à Kinshasa, pour voir ce qu'il restait du lieu et dans les mémoires », attaque Nicolas Bonneau, près du ring. « Il est encore très présent dans celles-ci au Congo. » Le créateur d'« Ali74, le combat du siècle », a présenté le préambule de son spectacle dans la salle d'entraînement de boxe d'Aliscia en amont de la future représentation du 22 janvier au théâtre. Une première pour le club et la Méridienne, où le lien entre culture et sport s'est resserré.

L'auteur lance un petit film où apparaît Mohamed Ali (Cassius Clay), jeune, beau, très « tchatteur », provocant. Il témoigne des conditions du peuple Noir, de la suprématie du Blanc pour lequel son adversaire Georges Foreman se bat, « un nègre blanc », « un traître ». On y voit son engagement. Il est suivi d'un extrait d'une interview de Malcom X. « Aujourd'hui, ce boxeur est une icône », lâche Nicolas Bonneau. Il raconte sa vie... Comment il est devenu une légende devant un public composé de boxeurs petits et grands plus des habitués du théâtre.

D'autres courts extraits montrent encore le boxeur. Trois personnes du public sont choisies pour lire un texte de ce dernier, confronté au racisme. Puis s'enchâssent des cartes postales filmées de quelques minutes montrant la boxe vécue en Afrique avec ses petits moyens : une cour d'école en terre battue devient salle d'entraînement... Des boxeurs évoluent en tong... Une maison devient ring pour du combat féminin, « très prisé au Congo ».

Ensuite, vue sur le stade délabré du lieu du combat, de l'entrée par où est arrivée la légende...

Nicolas Bonneau parle aussi de son immersion dans le monde de la boxe où il n'a pas hésité à « mouiller le maillot ». On le voit combattre sur le ring. « Là on ne peut pas mentir », dit-il. « C'est bien », glisse Jamal Said. Pourquoi ce spectacle ? Nicolas Bonneau explique « Il y a tous les ingrédients : l'intime, la politique, le collectif... et le personnage. C'était du pain béni. »

X.C.

« Ali74, le combat du siècle », au théâtre le 22 janvier à 20 h 30.